

Délégation Départementale du Val-d'Oise

Service Santé-Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Téléphone : 01 34 41 15 52

Fax : 01 30 32 83 48

Destinataire(s) :

AGENCE REGIONALE DE SANTE D.D. 78

LYONNAISE DES EAUX FRANCE

MAIRIE DE VETHEUIL

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : **Contrôle Sanitaire courant**

VETHEUIL

Commune de : VETHEUIL

Prélèvement et analyses du **27/09/2022 à 10h55** réalisés pour l'ARS, par le groupement de laboratoires :

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY / CARSO

Nom et type d'installation : VETHEUIL TRAITEMENT (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEE

Nom et localisation du point de surveillance : VETHEUIL STATION DE TRAITEMENT - SORTIE BACHE

Code point de surveillance : 0000003040 Code installation : 003120 Type d'analyse : PES6

Code Sise analyse : 00173676 Référence laboratoire : H.2022.2989-1 Numéro de prélèvement : 09500171112

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-09500171112 - page : 1)

Le vendredi 07 octobre 2022

Pour le Directeur Général et par délégation,
Pour la Déléguée Départementale et par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Contexte Environnemental</i>						
Température de l'eau	12,6	°C				25,0

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Pesticides triazines et métabolites</i>						
Atrazine	<0,005	µg/L		0, 10		
<i>Pesticides Divers</i>						
Total des pesticides analysés	0,007	µg/L		0, 50		
MÉTABOLITES PERTINENTS						
Atrazine déséthyl	0,007	µg/L		0,1		
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,1		
Atrazine-déiisopropyl	<0,020	µg/L		0,1		
Atrazine déséthyl déiisopropyl	<0,020	µg/L		0,1		
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L		0,1		
Atrazine déiisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,1		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1